

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 32-04

Avis public est présentement donné par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Ferme-Neuve qu'à une assemblée tenue le 22 août 2022, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 32-04 modifiant le règlement numéro 32 concernant les dérogations mineures

Le règlement peut être consulté au bureau municipal au 125, 12^e Rue, Ferme-Neuve, du lundi au jeudi de 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

Donné à Ferme-Neuve, ce 23^e jour du mois d'août 2022.



Martine Charron
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, **Martine Charron**, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 23^e jour du mois d'août 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Ferme-Neuve, ce 23^e jour du mois d'août 2022.



Martine Charron,
Directrice générale adjointe et
Greffière-trésorière adjointe